Monceaux Infos

Bulletin Municipal d'Informations
N° 89 - Décembre / Janvier 2016

monceaux.info@wanadoo.fr
Internet : www.monceaux.fr

SOMMAIRE

Pages : 2 - 3 - 5 et 6
Informations Communales

Page : 4
Le repas des anciens

Page : 7
Informations Gendarmerie

Pages : 8 et 9
Inauguration de l'école Communale

Page : 10
Les Associations

Page : 11
La Bibliothèque

Page : 12
Dates à retenir

EDITORIAL

Ce numéro de Monceaux Informations est le dernier de l'année et il relate les récents événements qui se sont déroulés dans notre commune.

Le plus important concerne l'***inauguration*** de notre école par Édouard COURTIAL député de notre circonscription et Président du Conseil Départemental.

Cette belle réalisation saluée par tous apporte un cadre de travail agréable pour nos enfants et les enseignants. Beaucoup d'efforts sont faits pour l'école et les bénévoles de la bibliothèque apportent une aide précieuse pour la culture de nos enfants. L'informatique remise à niveau permettra à ceux-ci de maîtriser les nouvelles technologies. Enfin, des moments de rencontres inter générations comme celui du 14 décembre créent des liens entre tous.

En janvier 2016 va débuter le ***recensement de la population***, je compte sur vous pour faciliter le travail de l'agent recenseur.

Un mot sur la sécurité, quelques cambriolages ont eu lieu ces dernières semaines dont certains dans la journée . . .J'ai demandé à la gendarmerie de réfléchir à la mise en place de ***Voisins Vigilants.***

Nos caméras infra-rouge sont installées et en période de test.

La France va mal; trop de chômage, de taxes et impôts, une certaine insécurité et moins d'investissements rendent les entreprises inquiètes. J'espère que ceux qui nous gouvernent, loin des réalités, vont enfin comprendre ce que veulent les Français.

En cette fin d'année, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes. Nous formulons des vœux de santé et de bonheur pour tous; nous gardons l'espoir d'un monde meilleur.

A Monceaux, nous faisons le maximum pour améliorer votre cadre de vie et faire en sorte que vous soyez heureux dans notre village.

Alain COULLARÉ

A tous les Moncéens Joyeux Noël et meilleurs vœux pour l' année 2016

Saint Nicolas

MAIRIE : Jours et Heures d' OUVERTURE au PUBLIC

Mardi : 10h00 à 12h00 / 16h00 à 18h45

Jeudi : 10h00 à 12h00 / 16h00 à 18h30

Vendredi matin : 8h30 à 11h30.

Site : www.monceaux.fr / Courriel : monceaux.info@wanadoo.fr

*Secrétariat mairie : **03.44.72.69.29** courriel : monceaux.mairie@wanadoo.fr*

INFORMATIONS COMMUNALES

Le 5 avril 2016, la TNT passe à la haute définition.

Pour être prêt le 5 avril 2016 :

- Vérifier son équipement de réception TV
- S'il n'est pas compatible TNT-HD, s'équiper avant le 5 avril
- Le jour J, effectuer une recherche et mémorisation des chaînes

Pour plus d'information, appelez le : ***0970 818 818*** (prix d'un appel local)

ou allez sur le site : ***recevoirlatnt.fr***

Vacances scolaires

2015 / 2016

NOËL :

du Vendredi 18 décembre 2015 au Lundi 04 Janvier 2016 au matin

HIVER :

du Vendredi 05 Février 2016 au Lundi 22 février 2016 au matin

PRINTEMPS :

du Vendredi 1er Avril au Lundi 18 Avril 2016 au matin

ÉTAT CIVIL

Avec les mutations ou certains évènements familiaux, la population de notre village se modifie sans que nous en soyons toujours informés.

Nous demandons aux nouveaux arrivants de bien vouloir se faire connaître dès leur installation dans le village.

Pour cela, nous vous convions à vous présenter en mairie munis de votre livret de famille.

A cette occasion, un livret d' accueil vous sera remis et de nombreuses informations vous seront communiquées concernant les :

- *Horaires d'ouverture de la mairie,*
- *Associations, clubs sportifs,*
- *Inscriptions scolaires, cantine, périscolaire etc*

Notre objectif :

Vous connaître pour mieux vous renseigner et faciliter votre arrivée parmi nous.

Location salle :

La municipalité dispose d'une salle plurifonctionnelle qui peut être mise à disposition des Moncéens et des résidents des communes avoisinantes , pour toutes manifestations familiales (mariage, anniversaire . .). D'une surface de 165m², la salle peut accueillir 100 à 120 personnes. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie, ou le site : www.monceaux.fr

État Civil :

Naissances

HENAULT Noé né le 31 décembre 2014

ROLQUIN Alexandra née le 04 janvier 2015

DELESERRE Aubin né le 22 janvier 2015

RICHARD Honoré né le 30 janvier 2015

REGNIEZ Malo né le 08 mai 2015

ROUSSELOT Sophie née le 29 juin 2015

LALET Angelo né le 19 octobre 2015

DUBOIS Charlotte née le 07 novembre 2015

Mariages

PENINGUE Laurent et CHABLE Carine le 04 avril 2015

CANTREL Frédéric et LEDUC Chrystelle le 04 juillet 2015

MAILLOT Anthony et NOMDEDEU Céline le 11 juillet 2015

DECHILLY Romain et BELKADI Fatia le 17 octobre 2015

11 Novembre . .

06 Septembre 1915
Mercredi soir,

. . . La vie dans les tranchées

Ma chère mère,

Je t'envoie quelques lignes des tranchées où nous sommes depuis dimanche soir. De la boue jusqu'à la ceinture, bombardement continuel, toutes les tranchées s'effondrent et c'est intenable. Nous montons ce soir en 1ère ligne mais je ne sais pas comment cela va se passer, c'est épouvantable. Nous avons déjà des tués et des blessés et nous avons encore deux jours à y rester. Je donnerais cher pour être loin d'ici. Enfin espérons quand même

Adieu et une foule de baisers de ton fils qui te chérit,

Gaston Biron.

Pour cet anniversaire de l'Armistice du ***11 novembre 1918,*** Monsieur Alain Coullaré, Maire, les Conseillers Municipaux, Monsieur Gérard Faccenda , Porte Drapeaux, les représentants des associations du village, des Moncéens et les enfants de l'école communale se sont réunis à l'ancien cimetière pour cette commémoration.

Nos remerciements aux enseignants qui ont demandé aux enfants de lire la lettre de Gaston Biron et de chanter la Marseillaise avec l'ensemble des participants.

SPÉCIAL IMPÔTS LOCAUX

Information de la Préfecture

Tous les contribuables exonérés de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière en 2014 le seront également en 2015 et en 2016.

SI VOUS AVEZ DÉJÀ PAYÉ

Vous serez automatiquement remboursés ;
si besoin, vous pourrez en faire la demande dès le 9 novembre auprès des services des impôts.

SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE PAYÉ

Il vous est demandé de ne pas tenir compte des avis reçus.

Pour plus d'informations : www.impots.gouv.fr

REPAS ET GOÛTER DES AÎNÉS

Repas des Anciens - *Repas des Ainés : menu de chef, convivialité et danses*

Samedi 14 Novembre 2015, 75 personnes se sont retrouvées dans la salle plurifonctionnelle, dès midi, pour le traditionnel repas offert par la municipalité et le CCAS.

Au début du repas, compte tenu des évènements survenus la veille, M Coullaré,maire, a invité l'assemblée à observer une minute de silence en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre.

Les convives étaient heureux de se retrouver autour d'un repas de grande qualité préparé par le traiteur Villette de Pontpoint. Les tables étaient magnifiquement décorées, les plats très bien présentés et originaux : verrines fraîcheurs, chausson de foie gras, sorbet citron, mijoté d'agneau, polenta crémeuse au parmesan, trilogie de fromages sur mesclum, brochettes de choux fourrés vanille et chocolat avec dés d'ananas et coulis.

La musique et la danse ont ensuite pris place grâce au duo « Françoise et Laurent » respectivement accordéoniste et chanteur-guitariste. Valse, tango, paso-doble, slow, madison, danse en ligne, chenille, etc. se sont succédés pour le plaisir de tous.

Goûter

Le colis de fin d'année

Lundi 14 décembre 2015,

Au cours de cet après-midi récréatif organisé par la municipalité, pour nos Aînés, les enfants de Petite, Moyenne et Grande sections sont venus chanter pour la plus grande joie de tous. Pour continuer ce spectacle les enfants des classes du Cours Préparatoire, de CE et CM ont fait une démonstration de gymnastique dont vous pourrez voir quelques photos sur le site : www.monceaux.fr . A l'issue de ce spectacle il a été offert aux enfants et à nos aînés des boissons chaudes : café, chocolat, thé sans oublier les jus de fruits, coca et autres boissons accompagnés de gâteaux et de diverses friandises.

Cette année, les personnes âgées de 66 ans et plus, n'ayant pu participer au déjeuner du samedi 14 novembre 2015, ont bénéficie d'un colis de fin d'année offert par la Municipalité.

INFORMATIONS COMMUNALES

RECENSEMENT
de la population 2016

Madame, Monsieur,

Cette année, vous allez être recensé(e).
Le recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.
Vous pourrez répondre par internet ou en utilisant des questionnaires papier.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il **détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés pour aller travailler, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour **ajuster l'action publique** aux besoins des populations :

- décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.),
- préparer les **programmes de rénovation** des quartiers,
- déterminer les **moyens de transport** à développer…

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. **Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.**

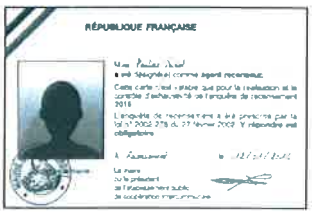
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.
Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr. Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'**intérêt général et de qualité statistique**, est **obligatoire**. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.
Visa n° 2015A001EC du Ministre des finances et des comptes publics et du Ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, **valable** pour les années **2015 à 2019**.
En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

Imprimé n° 40
Communes de moins de 10 000 habitants

Vos interlocutrices pour ces opérations de recensement :

Sylvie BALCAEN
Coordonnatrice

Aurore ISTIN
Agent recenseur

INFORMATIONS COMMUNALES

En direct du Conseil Municipal

*Afin de vous tenir informé des activités du Conseil Municipal, nous vous communiquons ci-après les ordres du jour des **5 Conseils Municipaux** qui se sont tenus au cours l'année 2015. Les comptes-rendus sont consultables en mairie et / ou sur le site : **www.monceaux.fr***

C.M. du Mardi 24 février 2015 à 19h00

- Approbation du PV de la séance du 1er.12.2014
- Programme des travaux 2015 : Groupe scolaire
  Calendrier, devis tranche 2, devis restructuration classe maternelle
- Autres travaux :
  Église, vidéo surveillance, réparation des fenêtres, stores et velux (mairie/école)
- Informations SEZEO, adhésion à l'UGAP
- PLH (plan local de l'habitat) de la CCPOH
- Suppression de l'abattement des 2 ans pour les nouvelles constructions
- Propositions du Maire pour la préparation des budgets 2015
- Questions diverses

C.M. du Mardi 31 mars 2015 à 19h00

Approbation du PV de la séance du 24 février 2015

- Vote du compte de gestion et du compte administratif M14 2014
- Fixation des taux des taxes locales directes
- Vote du budget primitif M14 2015
- Vote du compte de gestion et compte administratif M49 2014 (asst)
- Vote du budget primitif M49 2015
- Suppression de l'abattement des 2 ans sur les nouvelles constructions
- Consultations des banques pour un nouvel emprunt pour la 2ème tranche de travaux école
- Questions diverses

C.M. du Mardi 16 juin 2015 à 19h00

- Approbation des PV des Séances des 24 février et 31 mars 2015
- Subventions aux associations
- Informations école, travaux, équipements
- Dépôt de dossier de subvention auprès de la région
- Emprunt avec la Caisse d'Épargne
- Convention tripartite entre la ville de PSM la CCPOH pour la création d'un service d'instruction des ADSM (Autorisations Droit des Sols Mutualisés)
- Dossier la « Mare Blé »
- Convention de mandat avec le Syndicat des Eaux de Cinqueux pour la réalisation d'une étude diagnostique des réseaux d'eaux
- Renouvellement du contrat APÉTITO pour 1 an
- Recensement de la population début 2016
- Questions diverses

C.M. du Jeudi 3 Septembre 2015 à 19h00

- Approbation du PV de la séance du 16 juin 2015
- Informations générales sur l'école :
  - Locaux,
  - Rentrée
  - N.A.P
- Les affaires en cours :
  - Travaux, financements
  - Optimisation des moyens
- SEZEO Taxes Locales sur la consommation finale d'électricité (TLCFE)
- Vente de la parcelle A243 lieu dit les Pré Basset - rétrocession bien sans maître
- Dépôt de dossier de subvention auprès du Conseil Départemental pour les caméras de vidéosurveillance
- Dépôt de dossier de subvention auprès de l'État (DETR) pour l'accès PMR
- Délibération générale pour les conventions de mise à disposition du personnel entre la commune et la CCPOH.
- Questions diverses

C.M. du Mardi 1er décembre 2015 à 19h00

- Approbation du PV de la séance du 03 septembre 2015
- Fusion des syndicats d'électricité **(SEZEO, SE60, Forces Energie)**
- «Pass permis citoyen» en partenariat avec le Conseil Départemental
- Recensement de la population : nomination d'un coordonnateur communal, d'un suppléant et d'un agent recenseur
- Participation financière à la classe de découvertes 2016
- Projet RAMSAR
- Bilan financier école, travaux église
- Informations CCPOH
- Questions diverses

INFORMATION GENDARMERIE

La gendarmerie de l'Oise

vous protège

« STOP CAMBRIOLAGES »

↓

Une application qui vous alerte en temps réel

↓

COMMENT CA MARCHE

↓

Je télécharge gratuitement l'application « STOP CAMBRIOLAGES » disponible sur les plate-formes de téléchargement réservée aux smartphones

*** Pour la marque APPLE ► sur APPLE STORE**

*** Pour le système ANDROÏD ► sur le PLAY STORE**

↓

Après avoir téléchargé l'application, je me rends à la page de personnalisation et j'inscris mon numéro de département : 60

Je coche la case « J'accepte de recevoir les notifications ».

Je serai alors destinataire de messages d'alertes opérationnels me signalant un cambriolage ou un phénomène particulier comme par exemple :

« ATTENTION : Vague de cambriolages en cours secteur « X » - « Y » signalez tout X1 ou tout fait suspect en composant le 17.

Je recevrai également des messages de prévention simple comme par exemple :

Des résidents de notre village ont connu récemment des tentatives, voire des vols dans leurs propriétés. Nous nous permettons de vous rappeler que la plus grande vigilance est recommandée et vous communiquons une information de la Gendarmerie de l'Oise que vous pouvez joindre :

Brigade de Brenouille ***03.44.27.34.17***

GENDARMERIE

INAUGURATION . . .

INAUGURATION DE L'ÉCOLE

Coupure de presse : Le Bonhomme Picard

LIANCOURTOIS

//// clermont@lebonhommepica

MONCEAUX

Une école toute neuve pour les 114 élèves de Monceaux

Le maire Alain Coullaré a inauguré l'école agrandie et remise à neuf le samedi 21 novembre en présence des élus départementaux et de la population.

Les inaugurations sont rares à Monceaux mais quand elles ont lieu, elles drainent de nombreuses personnes, comme celle qui avait lieu ce samedi 21 novembre pour l'école agrandie et remise à neuf. Le maire Alain Coullaré était entouré pour l'occasion du président du conseil départemental Édouard Courtial et du conseiller départemental Arnaud Dumontier mais aussi de l'ancien sénateur et vice-président du conseil général André Vantomme, preuve que « *Monceaux est un exemple de ce que l'on peut faire sans sectarisme politique et dans l'unité* », soulignait le maire pour qui les majorités départementales successives ont toujours eu une écoute attentive à ses projets.

Elus de l'ancienne et de l'actuelle majorité départementale se sont retrouvés autour du maire Alain Coullaré pour couper le ruban symbolique de la nouvelle école.

Cinq classes, un module sanitaire et un accueil périscolaire

Il est loin le temps où l'école de Monceaux ne comptait que deux classes dans une petite construction et un préfabriqué datant de l'après-guerre avec une cour minuscule. Aujourd'hui, l'école a une cour digne de ce nom, un préau, des locaux de rangement mais surtout cinq classes, d'un module sanitaire et d'un accueil périscolaire. Cette extension a été complétée par le réaménagement des anciennes classes de maternelles pour en faire une classe avec salle de repos et de motricité. Le coût total de l'opération s'élève à 563 000 € (TTC) subventionné à hauteur de 148 670 € par le conseil départemental.

Des effectifs sans cesse en hausse depuis 2007

Ces travaux tombent bien puisqu'après avoir été menacée de fermeture de classe en 2007 avec 74 enfants scolarisés, une cinquième classe a été créée à la rentrée 2015 pour accueillir les 114 enfants. « *La mise en place de la cantine en septembre 2009 et de l'accueil périscolaire du matin et du soir avec l'aide de la CCPOH nous a fait éviter le pire* », a déclaré Alain Coullaré qui précisait que « *20 à 25 % de nos élèves viennent de communes voisines* ».

Tout est bien, donc, dans le meilleur des mondes... et Monceaux projette de poursuivre son développement. En effet, si la commune est passée de 386 habitants en 1977 à plus de 800 aujourd'hui, « *nous réfléchissons à l'avenir avec un projet de construction de logements avec Oise Habitat qui va se concrétiser prochainement* » ce qui amènera un nouveau flot d'habitants sur la petite commune de Monceaux...

Monceaux en avance sur son temps

Alain Coullaré aime à mettre en avant le côté précurseur de sa commune. Elle l'était déjà dans les années 80 quand l'école possédait déjà des ordinateurs lorsque l'informatique entrait à peine à l'école. Aujourd'hui, l'informatique a été remise à niveau et les enfants ont accès à 18 ordinateurs tandis qu'un tableau numérique et un rétroprojecteur viennent compléter la panoplie numérique.

De la même manière, mais dans un autre domaine, l'école est aujourd'hui équipée d'une climatisation réversible. « *Nous sommes donc en avance sur l'évolution du climat qui devrait se traduire par des pics de chaleur* », a souligné le maire.

LA CLASSE DE MATERNELLE

Une belle classe pour les tout petits ..

Après les travaux importants d'extension de l'école primaire, la municipalité s'est attachée à faire modifier sensiblement le local de l'école maternelle : amélioration de l'isolation du plafond, changement des dalles du plafond et de l'éclairage (éclairage diffus par ampoules LED),mise en œuvre d'un chauffage par ventilation réversible, mise aux normes PMR du bâtiment avec changement des portes et installation extérieure d'une rampe d'accès.

Sieste ou activités d' éveil et motricité !!

De plus, alors que le bâtiment comprenait jusqu'à présent 2 classes et un mini-dortoir, il comporte aujourd'hui une seule classe spacieuse et une salle réservée à la sieste de l'après-midi et/ou aux activités d'éveil et motricité.

La classe

Halloween . .

Samedi 31 Octobre, la fête halloween a connu un grand succès. Plus de 90 petits monstres se sont réunis pour une boum endiablée. Ensuite, les monstres, squelettes, sorciers . . . ont toqué de porte en porte afin de récolter des friandises.

Le Groupement des Parents de Monceaux remercie tous les parents, qui ont aidé à la préparation de la salle plurifonctionnelle, à l'élaboration de délicieux et beaux gâteaux, ainsi que tous les Moncéens qui ont accueilli les enfants devant chez eux.

Saint Nicolas . .

Samedi 5 décembre, le Groupement des Parents de Monceaux a, tout comme l'an passé, invité Saint Nicolas et le Père Fouettard à venir rendre visite aux enfants scolarisés à l'école communale.

Les yeux pétillants et leur lettre destinée au Père Nöel en main, les enfants ont été une fois de plus enthousiasmés de la venue de Saint Nicolas accompagné de son âne et du Père Fouettard. Petits et grands, réunis en cortège, les ont suivis pour faire, en musique, le tour du village et monter à tour de rôle dans la charrette tirée par l'âne.

Le parcours s'est terminé, dans la salle plurifonctionnelle, par un goûter autour d'un chocolat chaud, du très apprécié vin chaud et de pâtisseries réalisées par les Parents d' Élèves. Saint Nicolas est alors reparti en promettant de transmettre, au plus vite, les précieuses lettres adressées au Père Noël.

Le Groupement des Parents d'élèves remercie l'ensemble des personnes qui ont aidé à l'organisation de cet évènement et tout particulièrement Marc Lessertisseur pour la mise à disposition de son attelage.

LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque *vient de renouveler son fond de livres avec la BDO (Bibliothèque Départementale de l'Oise) près de 1000 nouvelles références.*
Elle va également renouveler son fond de CD et DVD début janvier. Elle vient d'acquérir une trentaine de livres pour jeunes et adultes. N'hésitez pas à venir aux heures de permanences le mardi de 16h30 à 18h30 et le 1er samedi du mois (prochain samedi : 9 janvier 2016).

Les Légendaires Tome 1 - La pierre de Jovénia

Les Légendaires - 2 volumes

Les Minions Tome 1 - Banana !

Les Minions Tome 2 : Evil Panic

La Rose écarlate Tome 2 - Je veux que tu m'aimes !

La Rose écarlate Tome 1 - Bas les masques !

Astérix Tome 36 - Le papyrus de César

Gameknight999 Tome1 - L'invasion de l'Overworld

Kinra Girls Tome 1 - La rencontre des Kinra girls

Kinra Girls Tome 2 - Le chat fantôme

Kinra Girls Tome 3 - Les griffes du lion

Kinra Girls Tome 4 -Qui a peur des fantômes ?

Oksa Pollock - tome 1 L'inespérée

Revival

L'épreuve Tome 1 - Le Labyrinthe

La terre brûlée Tome 2, Le labyrinthe,

Le livre des Baltimore

La première nuit

D'après une histoire vraie

Tout ce qu'il voudra - L'intégrale

Amours scandaleuses

Puzzle

Cinquante nuances de Grey Tome 1

Cinquante nuances plus sombres Tome 2

Cinquante nuances plus claires Tome 3

La fille du train

Mercy Thompson - Ombres mouvantes

Le sixième sommeil

La nuit de feu

Quelqu'un pour qui trembler

Dieu, les affaires et nous - Chronique d'un demi-siècle

Lanfeust de Troy Tome 3 - Castel Or-Azur

Lanfeust de Troy Tome 4 - Le paladin d'eckmül

L'Epervier Tome 1 - Le Trépassé de Kermellec

L'Epervier Tome 2 - Le Rocher du Crâne

L'Epervier Tome 4 - Captives à bord

Dates à retenir

Samedi 27 février 2016

Ping- Pong

Salle Plurifonctionnelle de Monceaux

Organisé par le Ping Pong Loisirs

Samedi 12 mars 2016

BROCANTE AUX JOUETS

Salle plurifonctionnelle de Monceaux

Organisée par le Groupement des Parents

Dimanche 13 mars 2016

LOTO

Salle plurifonctionnelle de Monceaux

LOTO

LA CHANCE APPARTIENT
À TOUT LE MONDE.

Organisé par le Comité d' Animation

Samedi 19 mars 2016

Journée de l'Environnement

(Rendez-vous Place Robert Josse)

Organisée par la Municipalité

Samedi 23 avril 2016

Carnaval des Enfants

(Rendez-vous Place Robert Josse)

Organisé par le Groupement des Parents

Directeur de la publication : *Alain Coullaré,*
Rédacteur en chef, rédaction : *Jean Claude Thomann*
Conception / Réalisation : *Service communication*
Impression : *Canon C2025I*
Crédits photos : *B.Corlay, C.Cwiklinski, J.Claude Thomann*
Tirage : 320 exemplaires

Mairie de Monceaux - Place Robert Josse - 60940
Téléphone : 03.44.72.69.32 - Fax : 03.44.72.69.30

Ont participé à l élaboration de ce numéro : Alain Coullaré, Bernard Corlay, Claude Cwiklinski, J.Claude Thomann

En encart : Notre Environnement . . . Le Sapin de Noël

IPNS le 19.12.2015